



Info Montmorin

Janvier 2016

Edito du maire

L'année écoulée a été dense dans tous les domaines, avec des impacts conséquents pour nos collectivités : dégradation de la situation sécuritaire avec le terrorisme, réforme territoriale qui bouleverse les équilibres de notre maillage administratif. Création de grandes régions, fusion de communautés de communes, perturbant par l'application de la loi NOTRe, le bon fonctionnement de nos communes.

Cette réforme dite structurante modifie les politiques menées dans nos territoires ruraux, territoires déjà fragilisés par la réforme des départements.

De plus ce jeu de chaises musicales s'accompagne de baisses importantes des dotations de l'état aux collectivités. 4% de baisse par an de DGF pour notre commune depuis 2014. Pour 2016 la baisse sera identique.

C'est pourquoi nous avons sollicité la fiscalité en 2015, évitant ainsi la dégradation de notre épargne et permettant la reconstitution de notre capacité d'investissement pour 2016.

2016 sera pour notre commune une année d'élaboration de projets :

- l'aménagement du périmètre de la salle polyvalente et les accès de l'école.
- la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux avec une première tranche de travaux cette année.
- le plan local d'urbanisme intercommunal,
- continuité de nos projets d'assainissement.

Mais elle sera aussi une année de réalisation : telle que la traverse de la Martre conjointement avec le département pour une participation de la commune d'environ 100.000€ Et un programme au printemps sur la voirie communale d'environ 120.000€, cofinancé par la commune, le département et l'état.

Depuis 2001 nous avons placé notre action pour une dynamique de Montmorin. Nous étions 518 habitants en 2000, nous sommes 728 aujourd'hui. Notre volonté s'est traduite par une croissance de la commune qui a permis l'enfouissement des réseaux secs avec la création de l'assainissement et aussi la construction de notre nouvelle école. Je me dois de remercier notre équipe municipale qui s'inscrit dans la continuité des actions initiées depuis 2001.

Je ne peux terminer mes propos sans une pensée pour Pierre Guillon. Pierre notre voisin, maire de Billom, a toujours souhaité que nos communes rurales soient étroitement associées à la vie de l'intercommunalité. Sa disparition prématurée nous prive de son jugement éclairé pour le développement de notre territoire.

Au nom du conseil municipal je souhaite que 2016 soit pour vous et vos proches l'année de la pleine réalisation de vos projets.

Le Maire, Gérard Guillaume



Les professeures et employées du SIMI ont accueilli 115 enfants pour l'année scolaire 2015/2016.

- Mesdames Lailier, Blateyron et Morizet assistées de Mmes Fouilhoux (Atsem) et Lachal à l'école d'Isserteaux. Madame Ledourner à la cantine.
- Mmes Demarty, Naudun, Vandepoel, Morin à Montmorin pour les élèves du CP au CM2. Madame Reynard à la cantine et Mesdames Conte et Chassaigne pour les surveillances et entretien des locaux.

Temps d'activités périscolaires : à Isserteaux Patricia Fouilhoux et Corinne Lachal proposent jeux et lectures. A Montmorin, des intervenants extérieurs ont proposé le premier trimestre arts plastiques, calligraphie, sports, musique et danse. En ce moment : animations arts du cirque, danse, cuisine et arts plastiques. 95% des enfants participent à ces activités non obligatoires. Ces activités sont gratuites.

Depuis la rentrée le prix de la cantine est facturé en fonction du quotient familiale (de 3.50€ à 4.50€), Un repas coûte 4.70€ avec le coût du personnel mais sans les investissements.

Aux conseils d'école, les directrices ont présenté les projets de l'année :

A Isserteaux : Projet autour de la couleur avec Mme Maury, plasticienne - 3 séances Cinématernelle - semaine du goût - Opération « lire et faire lire » avec des moments de lecture privilégiés - Chorale.

A Montmorin : Participation au dispositif « livre élu en Livradois Forez » organisé par le Parc sur le thème « vivons ensemble » - Les CP et CE participent à une action pour sensibiliser les élèves à la biodiversité avec l'intervention d'animateurs spécialisés - Journal de classe pour les CM - Chorale pour les CP et CE - Projet musical inter écoles pour les CM avec spectacle de chants et orchestre au Moulin de l'Etang en mai - Kamishibaïs (théâtre japonais) par les CM qui fait partie d'un projet initié par la communauté de communes - Voyages scolaires dans les volcans : 25 et 26 avril CP et CE et 19 et 20 mai pour les CM.

Souhaitons aux enfants une belle année scolaire

Inter Territorialité – Communautés - Syndicats

Communauté de Communes

Point d'information pour l'accueil des jeunes enfants

la Communauté de communes a mis un place depuis Décembre un point d'information pour les familles qui sont en recherche d'un mode d'accueil pour leur jeune enfant.

Si vous recherchez une assistante maternelle, un multi accueil ou d'autres accueils, contacter le 04.73.73.43.28 . Les 2 éducatrices de jeunes enfants du Relais Assistantes Maternelles vous orienteront et conseilleront dans vos démarches.

Plus d'infos : <http://www.stdb-auvergne.com>

SBA – Collecte des déchets

Redevance incitative - 2016 : facture à blanc

En 2016, année « test » pour la Redevance Incitative, vous recevrez une facture à blanc. Cette facture n'est pas à régler, elle vous permettra de mesurer et d'adapter si besoin votre utilisation du service. Pour mémoire, la redevance incitative finance l'ensemble du service « déchets » : la collecte, le transport et le traitement des déchets.

La facture comprend 3 éléments : l'accès au service (abonnement), votre mode de collecte (part intégrant les frais de collecte et le volume des contenants), votre utilisation du service (le forfait minimum et les levées au-delà du forfait).

Veillez à déposer les déchets recyclables dans la poubelle jaune. Plus d'infos : www.sba63.fr

Parc Naturel Régional Livradois-Forez

En 2016, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez fête les 30 ans de sa labellisation. 2016, c'est aussi la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes, la première en France en nombre de parcs naturels régionaux.

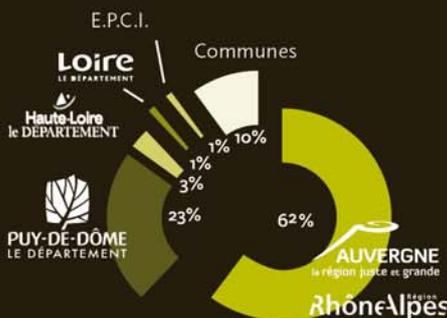
Retrouvez ci-après le bulletin du Parc sur ces évolutions et ses principales actions.

Une autre vie s'invente ici

En 2016, le Livradois-Forez fête les 30 ans de sa labellisation par l'Etat en tant que « Parc naturel régional ». Créé dès 1984, le syndicat mixte porte le projet de développement novateur qui sera labellisé par le Ministère de l'Environnement et adopté par le Conseil régional d'Auvergne en février 1986. Trois décennies d'idées nouvelles, d'approfondissement des savoirs, de construction patiente de nouvelles solidarités. Voici quelques opérations qui démontrent la poursuite de cette politique volontariste de développement et de préservation du territoire.

Le syndicat mixte vient de connaître des évolutions importantes en intégrant de nouvelles missions pour mener des programmes à une échelle pertinente. Déjà en 2014, le syndicat mixte avait modifié ses statuts pour permettre l'adhésion de l'ensemble des communes concernées par la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Dore (SAGE Dore). En 2015, dans un souci de mutualisation, le syndicat mixte a intégré l'activité du Pays Vallée de la Dore qui porte notamment sur le numérique, la santé et la culture. Il s'est également doté d'une compétence nouvelle pour élaborer le projet de « SCoT Livradois-Forez » (Schéma de Cohérence Territoriale) dans le but de construire un projet partagé d'aménagement et de développement durables mais également de définir un cadre réglementaire pour les documents et programmes locaux en matière d'urbanisme et de logements, de préservation des terres agricoles et des ressources naturelles...

CONTRIBUTIONS STATUTAIRES AU PROJET DE BUDGET 2016



www.parc-livradois-forez.org

Bienvenue à l'APARA !

Association des Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'union de l'Auvergne et de Rhône-Alpes fait de cette nouvelle grande région la première en France en nombre de parcs naturels régionaux. Le réseau des parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes se compose de 9 parcs naturels régionaux et de 4 projets de parcs, ce qui représente près de 30 % de la superficie de la nouvelle région et concerne 25% des communes.

La création de l'Association des parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA), dont l'Assemblée générale constitutive s'est tenue lundi 12 octobre 2015, vise à faciliter les relations entre les parcs et la région, ainsi qu'avec toutes les têtes de réseau régional. Animés d'une volonté de mutualisation, ces territoires d'exception entendent contribuer à l'attractivité des territoires classés parcs en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les échanges techniques, les transferts d'expériences et les actions communes sont déjà nombreux entre les parcs. La création de l'association a pour but d'amplifier ce travail partenarial existant de longue date dans un contexte où coopération et mutualisation deviennent plus que jamais des facteurs de réussite.

Les 9 parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes sont les suivants : Baronnies provençales, Chartreuse, Haut-Jura, Livradois-Forez, Massif des Bauges, Monts d'Ardèche, Pilat, Vercors, Volcans d'Auvergne auxquels il faut ajouter 4 projets de parcs naturels régionaux : Belledonne, Dombes, Aubrac, Sources et Gorges de l'Allier.

Un partenariat avec L'EPF-Smaf pour des opérations en centres-bourgs

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez a décidé d'accompagner l'Etablissement public foncier d'Auvergne (EPF-Smaf) et la commune d'Olliergues dans la mise en place d'une procédure innovante de revitalisation des centres-bourgs.

En effet, l'EPF-Smaf accompagne les communes engagées dans un programme d'aménagement qui nécessite une maîtrise foncière importante au travers d'un financement spécifique dont le remboursement sera réalisé sur 12 années au taux de 1 %.

La commune d'Olliergues enclenche ainsi plusieurs opérations avec l'accompagnement du Parc Livradois-Forez et de l'Atelier d'urbanisme :

- la requalification d'un ensemble immobilier vétuste en local commercial, espace public et logements sociaux ;
- le déplacement de l'Office du tourisme sur un lieu plus central ;
- la création d'un nouvel espace public pour aménager des points de vue sur le méandre de la Dore.

Présidence et vice-présidences du syndicat mixte



Tony BERNARD
Président
du syndicat mixte



Nathalie BOUDOUL
Vice-Présidente
déléguée à l'agriculture
et la forêt



Annie CHEVALDONNÉ
Vice-Présidente
déléguée à l'urbanisme,
l'aménagement et les
énergies



Eric DUBOURGNOUX
Vice-Président
délégué à la biodiversité, l'eau et
au développement durable



Corine MONDIN
Vice-Présidente
déléguée au
tourisme



Stéphane RODIER
Vice-Président
délégué à l'économie



Yves FOURNET-FAYARD
Vice-Président
Président de la formation
SCoT Livradois-Forez



Gilles LALUQUE
Vice-Président
Président de la formation,
Pays de la Vallée de la Dore

DERSELF

Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) désigne les actions que peuvent mettre en place les entreprises pour saisir les opportunités de développement suscitées par de nouvelles relations sociales, environnementales... Le but est de conquérir de nouveaux marchés, satisfaire les attentes des donneurs d'ordres industriels et des citoyens consommateurs, répondre aux marchés publics, se différencier, réduire ses coûts (économies de matières premières, d'énergie, de transport, etc.), prévenir les risques de toute nature (sociaux, sociétaux, environnementaux et, bien sûr, économiques), innover (éco-socio-conception

des produits), mobiliser les salariés autour d'un projet d'entreprise porteur de sens citoyen, améliorer l'image de l'entreprise.

A l'initiative du Parc Livradois-Forez, des entreprises, des collectifs d'entreprises et des partenaires qui souhaitent développer la RSE en Livradois Forez se sont réunis au sein de DERSELF (Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez).

Les objectifs de ce réseau DERSELF sont les suivants : démontrer l'intérêt de la RSE pour les entreprises, favoriser les échanges inter-entreprises et les réseaux des entreprises RSE, appuyer les

entreprises volontaires dans leurs démarches RSE, développer les relations entre les entreprises et les territoires, valoriser les bonnes pratiques en matière de RSE.

Pour ce faire, le Parc organise très régulièrement des rencontres inter-entreprises autour de problématiques particulières et aussi diverses que le handicap, les achats responsables, les procédés de fabrication, la préservation de l'environnement, la santé et la sécurité au travail etc. Ces rencontres sont très appréciées des entreprises participantes et connaissent un succès croissant.

La Maison du tourisme

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Maison du tourisme du Livradois-Forez, office de tourisme intercommunautaire (OTI) mutualise les moyens de 8 communautés de communes avec le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez pour favoriser le développement touristique et mieux faire connaître le territoire. Cette échelle de territoire permet l'accueil et l'information touristique d'environ 25 000 visiteurs par an dans l'ensemble de ses 7 bureaux d'information touristique : pays d'Amber, pays de Billom-Saint-Dier Vallée du Jauron, pays de Cunlhat, pays de Courpière, pays d'Olliergues, Entre Dore et Allier et Haut-Livradois...

La promotion du territoire pour inciter les vacanciers à venir en Livradois-Forez est notamment assurée via un nouveau site internet www.vacances-Livradois-Forez.com (environ 30 000 connexions annuelles), la participation à des salons touristiques, l'accueil de journalistes et l'édition de documents touristiques. La création et la diffusion de plusieurs catalogues (groupes, individuels et prochainement scolaires) appuie le nouveau service commercial dans ses démarches auprès des clientèles (autocaristes etc.) pour les inciter à passer une journée ou plus en Livradois-Forez. Plus de 50 visites guidées et balades nature et patrimoine sont organisées dans l'année grâce notamment à 3 guides conférenciers.

La Maison du tourisme propose un accompagnement pour les acteurs touristiques afin de les aider dans leur projet

de développement (promotion numérique, réservation en ligne, accompagnement des projets de création d'hébergements touristiques, etc.). Enfin, elle promeut le développement d'une offre touristique spécifique à l'image parc naturel régional et emblématique du territoire ainsi que le développement de la randonnée (en partenariat avec l'association Randonnée en Livradois-Forez).

Chaque prestataire touristique du Livradois-Forez peut bénéficier des prestations simples de la Maison du Tourisme (promotion du Livradois-Forez et de ses activités, inscription dans la base de données du site internet). Pour accéder à des services élaborés, un pack partenaire modulable et payant est proposé ainsi que des prestations à la carte.

La Maison du tourisme gère les 7 bureaux d'information touristique des différentes communautés adhérentes. L'équipe de conseillers en séjour renseigne tout au long de l'année touristes et habitants. Chaque bureau propose un service de billetterie. Il est ainsi possible de réserver des visites guidées mais aussi des excursions et des places pour les spectacles organisés en Livradois-Forez. Ces billets sont également réservables sur le site internet <http://www.vacances-livradois-forez.com/sejourner/sortir/agenda/>. On y trouve de plus un espace boutique avec vente de topo-guides, des coffrets de guides de visite des villes et bourgs de caractère du Livradois-Forez, etc.

Enfin, une liste d'hébergements disponibles à la nuitée est mise à jour tous les soirs.

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Marque accueil et adhésion à la CETD*

La marque « Accueil du Parc naturel régional Livradois-Forez » concerne les prestations d'hébergement touristique (gîte d'étape et de séjour, chambre d'hôtes, meublé, hôtel, camping...) et les prestations de visite (centres d'interprétation, de découverte...) qui contribuent à l'accueil et à la valorisation du territoire Parc et de ses spécificités locales.

Le syndicat mixte accompagne depuis 2011, ces établissements touristiques à travers le droit d'utilisation de sa marque « Accueil du PNR Livradois-Forez ». Ces prestataires répondent à un cahier des charges précis et à des exigences de qualité de la prestation. Celle-ci doit respecter les valeurs du Parc, à savoir : la dimension humaine, le lien au territoire ainsi que l'environnement préservé et valorisé.

À ce jour, la marque « Accueil » réunit une vingtaine des prestataires ayant tous en commun leur passion pour l'accueil engagé et pour le développement durable en Livradois-Forez. Le logo « Accueil » garantit un niveau d'engagement en cohérence avec les principes d'un tourisme responsable et raisonné. Le prestataire offre un accueil chaleureux et convivial. Il est de plus en mesure de faire découvrir aux visiteurs les richesses du Parc Livradois-Forez ainsi que de les sensibiliser à la fragilité de l'environnement dans lequel ils passent leurs séjours.

Par ailleurs les activités touristiques situées dans le Parc peuvent adhérer à la Charte européenne du tourisme durable (une trentaine à ce jour). Cela se traduit par leur engagement dans une démarche de développement et de progrès, en harmonie avec la stratégie du Parc et la personnalité du territoire.

Le double objectif de cette Charte : s'attacher à la conservation et à la valorisation du patrimoine, développer et gérer le tourisme des espaces protégés en fonction des besoins des habitants, de l'environnement, des entreprises locales et des touristes.

* Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés

Bibliothèque

Découverte du théâtre de papier.

La communauté de communes accueille La Cie CHAMBOULE TOUTHEÂTRE en résidence de création pour mettre sur pied un nouveau spectacle « trois histoires comme ça », soit trois contes de Kipling : le chat qui s'en va tout seul, l'enfant éléphant et le papillon qui tapait du pied.

Dans ce cadre, la classe de Mme Morin participe au concours de Kamishibai (théâtre de papier) autour d'une de ces histoires.

Une séance de découverte du théâtre de papier et de lectures des ces contes ont eu lieu à la bibliothèque avec Agnès Berton (animatrice réseau de bibliothèques de la Com Com) et Florence Peyron, bénévole à notre bibliothèque. Les élèves ont pu s'essayer à la manipulation du kamishibai.



Mise en réseau des bibliothèques : un plus large choix de documents.

Depuis 2013 la communauté de commune a pris la compétence « mise en réseau des bibliothèques et points lecture » situés sur le territoire. La première phase a eu lieu en 2015 avec les bibliothèques de Billom, Egliseneuve, Trézioux et St Jean des Ollières, notre bibliothèque fera parti de la deuxième phase en 2016.

La mise en réseau des bibliothèques va permettre à nos lecteurs un plus large choix de documents en ayant accès à l'ensemble des livres sur tout le territoire.

En pratique:

- vous habitez Montmorin, vous venez à notre bibliothèque vous inscrire gratuitement, on vous délivre une carte,
- vous chercher un livre précis. Si nous ne l'avons pas, la mise en réseau nous permet de savoir si une autre bibliothèque le possède, auquel cas vous pouvez aller le chercher, le lire et enfin le ramener à la bibliothèque de Montmorin.

La communauté de communes doit équiper la bibliothèque en matériel informatique, l'accès à internet (abonnement) restant à la charge de la commune.

L'informatisation des bibliothèques et la création d'un catalogue commun sont réalisées dans un souci de modernisation des espaces culturels et de mutualisation des moyens en conservant l'indépendance et la proximité de chaque structure.

Atelier tout public.

La Cie CHAMBOULE TOUTHEÂTRE propose un atelier animé (tout public à partir de 6 ans) par l'illustratrice et comédienne Sophia Shaik le **samedi 13 Février 2016 de 10h à 12h** à la bibliothèque de Montmorin.

Sur inscription auprès d'Agnès Berton au 04 73 79 00 45.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h à 12H . En cours d'année une plage horaire supplémentaire sera mise en place avec le passage en réseau.

Repas C.C.A.S.

120 personnes de plus de soixante-cinq ans ont été invitées par le C.C.A.S à se retrouver à la salle polyvalente le dimanche 13 décembre pour partager un bon repas animé par l'orchestre « Vive le musette ».

65 ont répondu à l'invitation et, la semaine suivante, les membres de la commission ont distribué 55 colis à ceux qui n'avaient pu se déplacer.



Amicale laïque

L'assemblée générale de l'amicale laïque de Montmorin a eu lieu en octobre.

Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente : Marie Bruel

Vice-président : Dominique Benzoni

Secrétaire : Anthony Laurier

Trésorière : Elisabeth Vingerder

Secrétaire adjointe : Estelle Vernet

Trésorière adjointe : Bernadette Freitas



Cette année encore, l'amicale laïque apportera une aide financière aux projets des écoles : voyage scolaire, spectacles...

Le samedi 5 décembre nous avons offert un spectacle et un goûter aux enfants des écoles et de la communes, ils sont venus nombreux.

Cette année nous ne passerons pas dans les maisons pour vendre notre carte d'adhésion.



Agenda 2016

Nous vous invitons à participer aux différentes animations que nous proposons en 2016 :

- ZUMBA

Tous les lundis à la salle polyvalente à 21 h. (complet)

- Dimanche 1 mai 2016 : 20^{ÈME} MONTMORINOISE

Randonnée et repas (sur réservation), départ vers 8 h 30 de la salle polyvalente.

- Mai/juin 2016 : 3^{ÈME} PETANQUE PARTY

Après-midi pétanque à partir de 14 h derrière la mairie.

- Dimanche 25 septembre 2016 : 20^{ÈME} MONT'BROC

Brocante et repas (sur réservation), installation à partir de 6 h 30 autour de la salle polyvalente.

Venez nombreux...

Contact : marie-claude.bruel@orange.fr

Vial'entours

Duponneries musicales exceptionnelles cette année puisque les « Doc Martine » ont souhaité célébrer leurs 20 ans à nos côtés. Spectacle de cirque, scènes rock, pop, rap se sont succédés ce samedi 10 octobre, le soleil laissant la place à la lune.

L'atelier musical du vendredi se diversifie : trombone, tuba, guitares apportent leurs couleurs.

La prochaine Duponnerie est prévue le 8 octobre 2016.

Pompiers

L'association « mémoire et patrimoine pompiers et amis du pays de Billom » a été créée en juin 2014 afin de maintenir le devoir de mémoire envers les gens qui avant nous ont oeuvré au service des personnes et des biens et aussi de préserver le patrimoine communal.

Voulant faire l'historique des corps communaux de sapeurs-pompiers depuis leur création, l'association est à la recherche de photos ou de documents anciens (rendus après exploitation). Ceux-ci seront à adresser soit en mairie, soit en prenant contact avec les membres de l'association :

- Mouilhaud Gérard : 04.73.68.49.93

- Theaillier Roger : 04.73.68.32.47

Toutes les personnes désirant nous aider à compléter et à enrichir notre travail de mémoire seront les bienvenues.

L'ensemble des membres de l'association, anciens pompiers des corps rattachés et aussi sympathisants vous remercient de votre aide.

Mise aux normes d'accessibilité

L'agenda de mise aux normes des bâtiments publics au regard de l'accessibilité constitue un programme d'actions s'étalant sur 3 ans.

En 2016, il est prévu de mettre en conformité l'ensemble des sanitaires des différents bâtiments : salle polyvalente, mairie, salle des associations et bibliothèque.

Ces travaux consistent à redisposer certains éléments et à mettre en place une signalétique appropriée.

Programme travaux de voirie

Ces travaux consistent à un renforcement coordonné de chemins communaux avec une amélioration des corps de chaussée, de l'assainissement des plates formes et de la reprise en enrobé projeté, technique innovante pour la reprise des nids de poules et déformation de la couche de surface.

Ces actions concernent au total 1 700 mètres de linéaire :

- Chemin du Bas de la Côte à Géhant (700m)
- Chemin des Côtes (nids de poule)
- Chemin de Champciaux (150m)
- Espinasse haut (300m)
- Chemin de La Cros (50m)
- Chemin de la Vialle au Château
- Chemin de Coissard (nids de poule)
- Chemin du Perrier (280m)
- Chemin de Rif-Bonnet (330m)

Cimetière

Notre cimetière manque de place.

Une première action, d'ores et déjà engagée, consiste à un inventaire et à un travail sur les tombes abandonnées. Une réflexion sera ensuite menée sur la nécessité et l'opportunité d'une extension.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La communauté de communes a réuni l'ensemble des communes pour présenter la démarche engagée sur un document d'urbanisme partagé. Après le choix d'un prestataire, la phase de diagnostic du territoire sera lancée en 2016 en relation avec les différentes communes.

Aménagement des abords de la salle polyvalente.

À Montmorin, l'espace entre la salle polyvalente, la mairie, le terrain de boules, la bibliothèque, la salle des associations et maintenant l'école est le lieu de rencontre privilégié à Montmorin.

Nous souhaitons donc aménager cet espace et le mettre en valeur afin d'en faire un lieu de convivialité plus fonctionnel et agréable. Mais avant tout, ce projet a pour ambition d'être partagé et il doit correspondre aux attentes de tous.



Une première réunion avec les associations et l'école (principaux usagers de cet espace) s'est tenue le 17 octobre pour évoquer avec eux l'avenir de ce futur espace. Très riche, cette réunion menée avec l'appui du Parc Livradois-Forez et du CAUE 63 a permis d'établir un diagnostic des usages pratiqués et de recueillir attentes et besoins.

Quatre principales pistes d'amélioration en sont ressorties : conforter les usages qu'en font l'école et les associations, améliorer la liaison entre les différents espaces, proposer des aménagements (bancs, barbecue, ...), favoriser l'aspect paysager respectueux de la biodiversité (verger, traitement des haies, ...).

Ces premières réflexions serviront de base à une concertation plus large avec tous les habitants de Montmorin, futurs usagers de cet espace.

Une réunion publique sera organisée le samedi 27 février de 10h à midi en mairie pour permettre d'échanger et de concevoir ensemble ce lieu d'animation à Montmorin. Notez cette date et n'hésitez pas à participer ! Ce projet ne peut qu'être bâti ensemble.

Naissances

- FAURE Lenny, Lou né le 30 septembre 2015 2 à Clermont-Ferrand– Le Perrier
- LACHAL Liam, Alec, Paul né le 06 octobre 2015 à Clermont-Ferrand – Le Bois
- CASSAGNE Line, Rose née le 21 octobre 2015 à Beaumont – La Martre
- CERDENO FERNANDEZ Léonora, née le 10 janvier 2016 à Clermont-Ferrand (63) - Les Cohériers

Décès

- SENTRY Robert, Gérard décédé le 1er octobre 2015 à Montmorin – Rif-Bonnet
- ROBIN Georges, décédé le 26 décembre 2015 à Clermont-Ferrand (63) - La Martre

Urbanisme (Janvier – Juin 2015)

Permis de construire

- PC 15 G0002 MOUILHAUD André – suppression du 2è étage + réfection de la toiture– La Ribeyre : accordé le 21/08/2015
- PC 15 G0003 MALLY Rémi – réhabilitation maison – Gardy : accordé le 04/09/2015
- PC 15 G0004 BONNET Fabrice – création d’une terrasse – Gardy : accordé le 01/09/2015
- PC 15 G0005 LOPEZ/BONNET – Abri (extension maison) – Le Perrier : accordé le 29/10/2015
- PC 15 G0006 RAVEL Paul – Nouvel hangar sur hangar existant – Rif-Bonnet : accordé le 15/12/2015

Déclarations préalables

- DP 15 G0006 LOULIER Philippe – Création d’une porte fenêtre – Oriol
- DP 15 G0010 LECUYER Lionel – apprentis – Gardy
- DP 15 G0011 PONS/CHEVEAU – Changement de destination ancienne école en habitation- Le Perrier
- DP 15 G0005 BLONDEAU Sylvie – réfection toiture + changement portes et fenêtres – La Vialle

*Tout le conseil
municipal vous
présente ses meilleurs
vœux pour 2016.*

Tarifs 2016

Les nouveaux tarifs appliqués en 2016 : Personne résidant sur la commune : 158€ Personne extérieure : 445€ Caution : 135€ Caution tri sélectif : 50€
Le planning de réservation est régulièrement mis à jour sur notre site internet

Accès internet

La salle polyvalente sera prochainement équipée d’un accès Wifi à internet.

Environnement

Assainissement collectif

Nous vous rappelons que notre station d’épuration est un équipement collectif permettant un traitement respectueux de l’environnement et qu’il n’est pas destiné à recevoir des détritiques qui ont vocation à être jetés à la poubelle.

Programme Réduc’eau

Le Département mène une campagne de réduction des consommations d’énergie en distribuant des kits d’économie d’eau à destination des particuliers. L’utilisation de ce kit peut permettre jusqu’à 50€ d’économie sur la facture d’eau par an. Si vous êtes intéressés par cette action, contactez la mairie afin que nous puissions commander les kits.

Communiqué

TV-HD : le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Les foyers disposant d’une antenne rateau et ne possédant aucun récepteur compatible HD ne recevront plus la télévision.

Un test simple existe pour s’assurer que son téléviseur est compatible :

Votre équipement dispose du logo “TNT HD”



ou

Vous visualisez le logo à l’écran en visionnant la chaîne Arte.



Si ce n’est pas le cas, vous devez vous équiper d’un adaptateur compatible (entre 25 et 30 euros).